



Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

mars 2020
à janvier 2021

Durée des travaux:

10 mois

Montant global:

CHF 8'750'000.-

Effectif moyen:

30 pers.

Surface totale:

8'868m²

Béton:

12'000m³

Acier d'armatures :

1'300to

Éléments préfabriqués : piliers, escaliers

Coffrage: Banche métalliques Sateco (murs) et top dalle Alphi (dalles)

Étanchéité: Mise en place d'un cuvelage Vandex pour étancher le sous-sol du bâtiment

Matériel: 2 grues, 1 centrale à béton

HGC

Situation : Chemin de la Grande Coudre 1, 1297 Founex (VD)

Type de marché:

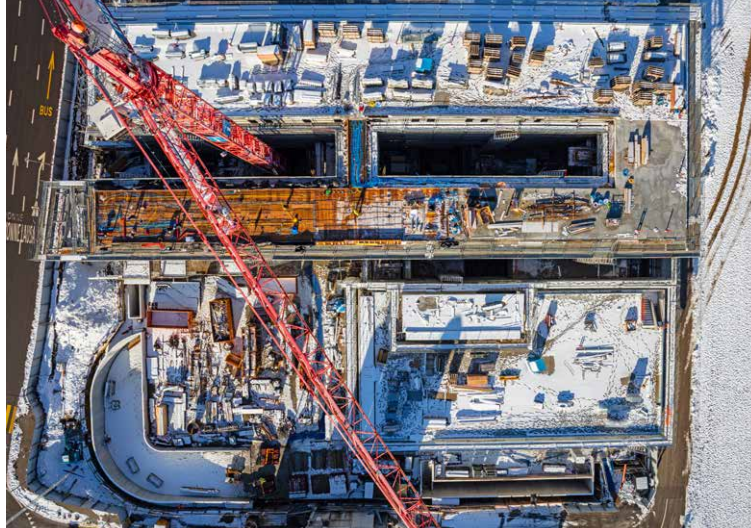
Privé, maçonnerie, béton armé

Caractéristique:

C'est sur les parcelles dites «En Balessert», voisines de la jonction autoroutière de Coppet que le groupe hôtelier Yotel a souhaité implanter un nouvel hôtel 4 étoiles de 240 chambres avec un parking souterrain de deux niveaux.

Un business-center avec plusieurs salons et bureaux pour des réunions de travail, un fitness, une banque et un espace de restauration, viennent compléter cette opération.

INDUNI s'est vu confier les travaux de gros œuvre.



Intervenants:

Maître de l'ouvrage

Conamo SA

Exécution

INDUNI & Cie SA
Rue des Alpes 2, 1023 Crissier

Conducteur de Travaux

YVONNEAU Thomas – 079 240 82 36

Contremaîtres

FERNANDEZ Faustino – 079 469 38 23
FERNANDEZ GONZALEZ Samuel –
079 172 45 42

Architectes

ris + partenaires architectes SA
Avenue Rosemont 10, 1208 Genève
MEGEVAND Soamina – 022 707 00 70

Ingénieurs civils

SB Ingénierie SA
Rue Joseph-Girard 18, 1227 Carouge
GARRIDO Jean-Pierre – 022 300 28 30

Compétences en matière de protection de l'environnement:

Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



INDUNI & CIE SA

Rue des Alpes 2 - Case postale 182
CH-1023 CRISSIER 1
Route de Champ-Colin 13 - CH-1260 NYON
T. 021 706 42 82 - F. 021 706 42 80
email: info@induni.ch - www.induni.ch

